

**Annexe n° 3 au Règlement de visite de la Mine de Sel « Wieliczka »
et de l'Exposition Souterraine du Musée des Salines Cracoviennes de Wieliczka**

1. Pendant la visite, les dispositions du Règlement de visite de la Mine de Sel « Wieliczka » et de l'Exposition Souterraine du Musée des Salines Cracoviennes de Wieliczka doivent être strictement respectées.
2. Le Chemin de Pèlerinage « Dieu vous bénisse » comprend la visite d'une partie des galeries de la Mine.
3. Le Chemin de Pèlerinage « Dieu vous bénisse » n'est accessible qu'aux groupes.
4. La visite du Chemin de Pèlerinage « Dieu vous bénisse » dure environ 2 heures et demie. Pour des raisons d'organisation et de sécurité, la Mine se réserve le droit de prolonger ou d'abrèger la visite. En cas de présence d'un ecclésiastique dans le groupe, il est possible de célébrer la messe dans la chapelle St Jean-Paul II ou dans la chapelle St Jean, au niveau III. Cela doit être convenu lors du processus de réservation.
5. Le groupe attribué à un guide peut compter au maximum 40 personnes et au minimum 20 personnes. Les groupes comptant plus de 40 personnes sont divisés en groupes plus petits. Le nombre de guides attribués aux groupes est fixé par la Mine.
6. Les groupes organisés effectuant la visite en langue étrangère ont l'obligation d'utiliser les services des guides de la Mine travaillant dans des langues étrangères. Au cas où la Mine ne disposerait pas d'un guide parlant une langue donnée, les groupes organisés étrangers ont l'obligation d'avoir recours à un guide menant la visite dans une langue étrangère avec la possibilité de traduire celle-ci vers leur langue natale après accord préalable d'un employé qualifié de la Mine.
7. Les billets pour le Chemin de Pèlerinage « Dieu vous bénisse » peuvent être achetés :
 - a. au Département de l'Organisation des Événements de la Mine de Sel « Wieliczka » Trajet Touristique Sp. z o.o., 32-020 Wieliczka, Park Kingi 10,
 - b. au Bureau de Promotion de la Mine de Sel « Wieliczka » Trajet Touristique Sp. z o.o., 31-007 Cracovie, ul. Wiślna 12a,
8. La réservation de la visite peut être effectuée :
 - a. par téléphone : 48 12 278 73 92, 48 12 426 20 50
 - b. par e-mail : pielgrzymka@kopalnia.pl, szczesc.boze@kopalnia.pl, biuro.promocji@kopalnia.pl,
 - c. par fax : 48 12 278 73 93, 48 12 426 20 51
9. La confirmation de la réservation est conditionnée par le règlement d'un acompte pour la visite.
10. La réservation peut être annulée au plus tard 7 jours avant la date prévue pour la visite.
11. Il est possible d'emprunter gratuitement un récepteur individuel de système de transmission de données radio (de la voix du guide) de type Tour Guide. La possession de ce récepteur Tour Guide lors de la visite n'est pas obligatoire et la visite de la Mine sans cet équipement ne justifie pas un remboursement total ni partiel du prix du billet. Les touristes visitant la Mine peuvent utiliser uniquement les récepteurs de type Tour Guide appartenant à la Mine de Sel « Wieliczka ». L'utilisation de toutes autres sortes de récepteurs radio ou d'autres équipement de ce type pendant la visite est interdite.
12. La visite commence par la descente d'un escalier (380 marches) dans le Puits Daniłowicz vers le niveau I de la Mine et se termine par une remontée en ascenseur depuis le niveau III par le Puits Regis, le Puits Daniłowicz ou le Puits Ste Kinga (en cas de remontée par ces deux derniers puits, une fois à la surface le guide ramène les visiteurs vers le Puits Daniłowicz).
13. Contre un supplément, les touristes peuvent commencer la visite par une descente en ascenseur par le Puits Daniłowicz, sachant qu'en raison de la capacité de cet ascenseur le nombre de personnes descendant en même temps ne peut dépasser 35. L'accès à ce service relève de la décision au cas par cas du Responsable du flux touristique.

14. La chapelle St Jean-Paul II et la chapelle St Jean peuvent accueillir 80 personnes. Des messes avec la participation d'un plus grand nombre de personnes peuvent être célébrées dans d'autres lieux sacrés dans le cadre d'arrangements individuels effectués lors de la réservation de la visite.